

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT

Règlement N° 01-2026

Règlement établissant les taux de taxation, de tarification ainsi que l'imposition des compensations tenant lieu de taxes et de tarification des biens, services et activités pour l'année 2026

Avis public est, par la présente, donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval :

Qu'un **AVIS DE MOTION** fût fait lors de la séance extraordinaire du 15 décembre 2025, à l'effet que le Conseil étudiera et adoptera à une séance subséquente le *Règlement #01-2026 établissant les taux de taxation, de tarification ainsi que l'imposition des compensations tenant lieu de taxes et de tarification des biens, services et activités pour l'année 2026.*

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement #01-2026 est déposé*. Une copie de ce projet de règlement est jointe en annexe au présent avis.

L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire qui se tiendra selon les coordonnées suivantes :

Date : Lundi, le 12 janvier 2026
Heure : 20 heures
Lieu : Mairie (1232, rang Saint-Pierre)

DONNÉ À SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL, 16 décembre 2025



Hélène Chassé, g.m.a.
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS MOTION RÈGLEMENT #01-2026

Je, soussignée, Hélène Chassé, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, certifie que j'ai publié le présent avis :

- Aux endroits désignés par le conseil municipal, la page web et mairie, à compter du 16 décembre 2025

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16^e jour du mois de décembre 2025.

Hélène Chassé

Hélène Chassé, g.m.a.
Directrice générale et greffière-trésorière

